



DELIBERATION N° 08/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE ET DE CONCEPTION POUR L'IMPLANTATION DES POINTS DE DEBARQUEMENTS DE LA PECHE ARTISANALE SUR LE PERIMETRE DE L'ILE DE CAYENNE

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 16
Nombre de Procuration : 7
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1^{er} Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFAU - David RICHE 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Corine DIMANCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 64 ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL relative à la modification des statuts de la CACL ;

Vu la délibération N° 105/2018/CACL du 12 juillet 2018 relative à la prise d'acte du transfert du Port du Larivot ;

Vu la délibération N° 179/2019/CACL du 25 novembre 2019 relative à l'approbation de l'orientation stratégique « pêche » de la CACL et du plan pêche Guyane ;

Entendu l'avis favorable de la commission « Développement Économique » du vendredi 24 janvier 2020 ;

Entendu l'avis favorable de la commission « Finances » le mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 08/2020/CACL** relatif à l'approbation du plan de financement de l'étude de faisabilité et de conception pour l'implantation des points de débarquements de la pêche artisanale sur le périmètre de l'Île de Cayenne.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 08/2020/CACL** relatif à l'approbation du plan de financement de l'étude de faisabilité et de conception pour l'implantation des points de débarquements de la pêche artisanale sur le périmètre de l'Île de Cayenne.

APPROUVE le plan de financement de l'étude ci-dessus mentionnée qui s'élève à un montant de **cent quatre-vingt mille euros (180 000 €)**.

AUTORISE l'imputation des dépenses correspondants sur le budget primitif du Port section d'investissement article 2031 opération 253.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et financiers relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 31 janvier 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20200131-08-2020-AP-CACL -DE 2 Date de télétransmission : 06/02/2020 Date de réception préfecture : 06/02/2020
